

Hystériques, internés, hommes infâmes : Michel Foucault et la résistance au pouvoir*

Mario Colucci

...n’imaginez pas qu’il faille être triste pour être militant, même si la chose qu’on combat est abominable. C’est le lien du désir à la réalité (et non sa fuite dans les formes de la représentation) qui possède une force révolutionnaire.¹

Le *Pouvoir psychiatrique*, cours tenu au Collège de France en 1973-74, est un outil indispensable car il nous permet de comprendre une phase très importante du parcours intellectuel de Michel Foucault. Nous pourrions le définir, sans hésiter, comme un « saut dans les pratiques » ou, mieux encore, comme un processus d’engagement politique au lendemain de 1968, que Foucault réalise en se rapprochant – en créant aussi – des mouvements qui contestent la norme et les institutions disciplinaires. Nous ne sommes pas surpris de constater que c’est, encore une fois, le domaine psychiatrique (mais aussi celui de la justice) qui pousse Foucault vers un tel engagement. Nous serions même tenté de dire qu’il s’agit d’un des nombreux effets à long terme provoqués par la parution de *l’Histoire de la folie*, sur laquelle il est toujours utile de revenir. En 1999, déjà, *Les anormaux* (tenu en 1974-75), reproposait ce qui dans *Dits et écrits* ou dans des œuvres comme *Pierre Rivière*, semblait s’imposer, depuis des années, comme une évidence, c’est-à-dire que son enquête sur l’histoire de la psychiatrie – les pouvoirs, les savoirs, les institutions, les énoncés – traversait toute son œuvre avec une force inégalable au point de pouvoir être considérée, à juste titre, comme le thème fondamental ou, du moins, comme l’un de ses descripteurs les plus forts. Avec la parution du *Pouvoir psychiatrique*, vient s’ajouter – que Foucault nous pardonne cette référence darwinienne ! – l’anneau qui manquait à la chaîne de l’évolution de sa pensée. Nous possédions déjà, il est vrai, un *résumé* de ce cours qui a beaucoup circulé en Italie, Foucault l’ayant

* paru dans *Sud/Nord. Folies et cultures* n° 20, “ Pouvoirs ”, Érès, 2004.

¹ M. Foucault, « Préface », dans *Dits et écrits*, n° 4, tome 3, p. 135.

lui-même proposé (non sans y avoir apporté quelques modifications) à Franco Basaglia dans un volume collectif sur les crimes de paix et qui eut un grand retentissement dans les années 1970².

Il nous faut préciser d'ores et déjà qu'à l'heure où il prononce son cours, Foucault traverse une période très productive mais également de remise en question. Nous voyons là toute la complexité du rapport entre théorie et pratique, entre passion philosophique et engagement politique. Il est clair que ce sont les questions tournant autour de la psychiatrie qui suscitent chez Foucault le désir d'un engagement militant ; nous le déduisons des nombreuses interviews de ces années-là, de ce qu'il affirme, notamment, en 1971 : « J'ai écrit autrefois un livre sur l'histoire de la folie. Il a été assez mal reçu, sauf par quelques-uns comme Blanchot ou Barthes. Encore récemment, dans les universités, quand on parlait de ce livre aux étudiants, on faisait remarquer qu'il n'avait pas été écrit par un médecin et que par conséquent il fallait s'en méfier comme de la peste. Or une chose m'a frappé : depuis quelques années s'est développé en Italie, autour de Basaglia, et en Angleterre, un mouvement qu'on appelle l'antipsychiatrie. Ces gens-là ont, bien sûr, développé leur mouvement à partir de leurs propres idées et de leurs propres expériences de psychiatres, mais ils ont vu dans le livre que j'avais écrit une espèce de justification historique et ils l'ont en quelque sorte réassumé, repris en compte, ils s'y sont, jusqu'à un certain point, retrouvés, et voilà que ce livre historique est en train d'avoir une sorte d'aboutissement pratique. Alors disons que je suis un peu jaloux et que maintenant je voudrais bien faire les choses moi-même. Au lieu d'écrire un livre sur l'histoire de la justice qui serait ensuite repris par des gens qui remettraient pratiquement en question la justice, je voudrais commencer par la remise en question pratique de la justice, et puis, ma foi ! si je vis encore et si je n'ai pas été mis en prison, eh bien, j'écrirai le livre... »³

Indépendamment de ce « nouvel » intérêt, la justice, qui se profile à l'horizon intellectuel de Foucault et qui donnera lieu, ces années-là, à un militantisme concret avec la création du *Groupe d'Information sur les Prisons*, il ne faut pas perdre de vue que les mouvements antipsychiatriques qui se développent en Italie avec Basaglia (qui désapprouve toutefois l'étiquette « antipsychiatrie »)⁴ et en Angleterre avec Laing et Cooper (aux Etats-Unis aussi avec Szasz et

² F. Basaglia, F. Ongaro Basaglia (dir.), *Crimini di pace [...]*. La contribution de Foucault s'intitule « La maison des fous », (aussi dans *Dits et écrits*, n° 146, tome 2, p. 693-698).

³ M. Foucault, « Un problème m'intéresse depuis longtemps, [...] », dans *Dits et écrits*, n° 95, tome 2, p. 208-209.

⁴ Basaglia affirme : « Moi, je ne suis pas un antipsychiatre car c'est vraiment un genre d'intellectuel que je refuse. Je suis un psychiatre qui entend donner au patient une réponse alternative à celle qu'on lui avait donnée jusqu'à présent. » Et encore : « En attendant, moi, je ne fais partie d'aucun mouvement antipsychiatrique et je refuse catégoriquement d'être un antipsychiatre. "Antipsychiatre" ça ne veut rien dire, c'est comme "psychiatre". Je crois que je suis, au contraire, un psychiatre car mon rôle est celui d'un psychiatre, et c'est à travers ce rôle que je veux mener ma bataille politique. Pour moi, bataille politique signifie bataille scientifique, parce que nous sommes des techniciens des sciences humaines et nous devons établir une nouvelle science qui doit partir de la recherche des besoins de toute la population » (F. Basaglia, *Conferenze brasiliane*, p. 153 et p. 184-185).

partiellement en France) constituent une référence centrale. Ces mouvements semblent lui rappeler combien le rôle de l'intellectuel traditionnel est étriqué, quand il ne se limite qu'à l'enseignement et à l'écriture et combien il est nécessaire, alors, d'aller dans le sens d'une pratique politique. Il n'est pas hasardeux de soutenir qu'après 1968, c'est justement le rapport avec les mouvements de contestation de la psychiatrie qui fera l'objet d'une implication intellectuelle majeure de la part de Foucault ou c'est du moins à travers ce rapport qu'il commence à douter de l'efficacité de son expérience intellectuelle, au point de pressentir le besoin urgent d'un changement d'itinéraire. L'antipsychiatrie est l'événement nouveau qui change le champ de la réflexion qu'il avait introduit dans *l'Histoire de la folie* et le cours sur le pouvoir psychiatrique marque le besoin, de la part de Foucault, d'être confronté à cette expérience. C'est ce qui le stimule à reprendre le *projet* de *l'Histoire de la folie* en en changeant l'orientation et à le comparer aux *projets* que d'autres – les mouvements antipsychiatriques notamment – ont élaborés à partir de son livre, y trouvant « une espèce de justification historique » pour des actions politiques nées de leurs propres idées et de leurs propres initiatives.

Le projet de Foucault

Si *l'Histoire de la folie* est un livre fondamental, il est vrai aussi qu'il n'arrive pas, tout seul, à faire la lumière sur l'importance de ce que Foucault a apporté au débat politique quant au fonctionnement disciplinaire de la psychiatrie. Pris tout seul, en effet, il n'explique pas bien ce qui lie l'actualité du savoir/pouvoir psychiatrique à son histoire. Ceci pour deux raisons.

Premièrement, parce que Foucault lui-même avait tenu à préciser que son histoire était essentiellement une « histoire non de la psychiatrie mais de la folie elle-même, dans sa vivacité, avant toute capture par le savoir »⁵. Comme il l'écrit dans la préface de 1961 (qui fut par la suite éliminée), il faut rester « en dehors de toute référence à une “vérité” psychiatrique »⁶. Et, selon lui, c'est justement là que « se cachait et s'exprimait la majeure difficulté de l'entreprise : [...] il fallait donc un langage assez neutre (assez libre de terminologie scientifique, et d'options sociales ou morales) »⁷ pour pouvoir reconstruire l'expérience de la folie au moment de sa séparation d'avec le langage de la raison. Cela ne veut pas dire qu'il est possible, pour Foucault, de raconter une sorte de condition originelle, de pureté primitive de la folie. Il sait, de tout façon, que pour en écrire l'histoire il faut « faire une étude structurale de l'ensemble historique – notions, institutions, mesures juridiques et policières, concepts scientifiques – qui tient captive une folie dont l'état

⁵ M. Foucault, « Préface », dans *Dits et écrits*, n° 4, tome 1, p. 164.

⁶ *Ibid.*, p. 166.

⁷ *Ibid.*, p. 166.

sauvage ne peut jamais être restitué en lui-même »⁸. Cependant, il est vrai aussi – comme il le dit dans le cours de 1973 – que l'*Histoire de la folie* s'arrête à une analyse des représentations, c'est-à-dire à l'image que l'on se faisait de la folie à l'âge classique : « C'était ce noyau de représentations, d'images traditionnelles ou non, de fantasmes, de savoir, etc., c'était cette espèce de noyau de représentations que j'avais placé comme point de départ, comme lieu où prennent origine les pratiques qui avaient pu être mises en place à propos de la folie au XVIIe et au XVIIIe siècle. Bref, j'avais accordé un privilège à ce qu'on pourrait appeler la perception de la folie ».⁹

Douze ans plus tard, en consacrant son cours au pouvoir psychiatrique, Foucault entend reprendre son chemin là où il l'avait interrompu en changeant toutefois l'objet de son analyse : non plus l'histoire des représentations et des mentalités, de la perception de la folie mais une analyse du dispositif même du pouvoir psychiatrique dans le sens où il fonctionne comme une instance produisant des énoncés et des discours et, conséquemment, des représentations de la folie. En d'autres termes, le principe de la recherche est inversé – comme nous pouvons le voir déjà dans le titre – et son intérêt commence à se focaliser sur la psychiatrie et les domaines limitrophes tels que la psychologie, la psychanalyse, la pédagogie, la criminologie, etc.

Deuxièmement, Foucault décale l'axe temporel de son enquête : si dans l'*Histoire de la folie* il se concentre surtout sur l'âge classique – précisément de 1657, année durant laquelle est institué l'Hôpital général et où commence le « grand internement » des pauvres en France, à 1794, lorsque Pinel libère les enchaînés de Bicêtre – qui constitue une sorte de moment historique inaugural ou, du moins, un passage entre deux époques et deux mentalités, il avoue qu'il s'intéresse désormais davantage au XIXe et au XXe siècle, voire à l'époque contemporaine. Cela ne l'empêche pas de décrire, dans *Le pouvoir psychiatrique*, les communautés religieuses du Moyen Age ou la scène de guérison de Georges III ; son regard reste toutefois attentif à l'actualité ou, mieux encore, tend, à partir du présent et à travers une analyse rétrospective des dispositifs du pouvoir psychiatrique, à retracer, comme le dit Lagrange, les « relations de continuité obscures qui rattachent nos dispositifs présents à des bases anciennes liées à tel système de pouvoir, de dégager des objectifs de lutte ».¹⁰

On ne peut nier la nouveauté de ce passage. Repensons aux nombreuses fois où Foucault, au lendemain de la parution de l'*Histoire de la folie*, avait dû se défendre de critiques très sévères et parfois mesquines, alors qu'on l'accusait d'être un « psychatricide » et d'avoir réduit la maladie mentale à un simple phénomène culturel¹¹. Dans le fond, répliquait-il prudemment, je ne parle pas

⁸ *Ibid.*, p. 164.

⁹ M. Foucault, *Le pouvoir psychiatrique [...]*, p. 14.

¹⁰ J. Lagrange, « Situation du cours », dans M. Foucault, *Le pouvoir psychiatrique [...]*, p. 357.

¹¹ Rappelons la colère du psychiatre Henri Ey, vexé car Foucault refuse de participer aux *Journées annuelles de l'évolution psychiatrique* des 6 et 7 décembre 1969 où il aurait dû débattre sur son texte (Cf. D. Eribon, *Michel Foucault [...]*, p. 151.

de l'actualité mais seulement de la perception de la folie à l'âge classique ; je ne comprends pas pourquoi les psychiatres d'aujourd'hui se sentent aussi attaqués par ce livre. Dans les années soixante-dix, Foucault cesse délibérément d'être prudent et décide de parler ouvertement de l'actualité. Pour quelle raison ? Il s'agit là d'un passage crucial qui peut nous permettre de saisir l'importance du cours sur le pouvoir psychiatrique. Il s'est passé quelque chose dans l'intervalle entre l'*Histoire de la folie* et *Le pouvoir psychiatrique*.

Les projets de l'antipsychiatrie

Tout d'abord, il y a, pendant cette pause, la façon dont l'*Histoire de la Folie* est accueillie. Les débuts sont durs car le livre s'avère difficile à lire. Eribon écrit : « Tous les lecteurs, même ceux qui accueillent l'ouvrage avec chaleur et bienveillance, soulignent son aspect touffu, complexe, parfois alambiqué, voire hermétique ».¹² Les premières années, l'œuvre se vend mal, Foucault doute de la validité de son langage¹³ et finit, de façon tout à fait inattendue, par en autoriser la republication en édition de poche, plus réduite par rapport à l'édition originale. Malheureusement, c'est justement cette édition réduite qui est traduite en anglais en 1965, qui plus est, avec un autre titre, *Madness and Civilization*, et qui commence à se diffuser au sein du cercle naissant du mouvement antipsychiatrique anglo-saxon.¹⁴ Mais c'est également cette version qui est à l'origine de son succès. En France, l'œuvre suit initialement un parcours académique ayant été lue comme une thèse de doctorat, un travail universitaire au sujet philosophique, un projet théorique sur la façon de penser un discours sur la folie, qui n'a rien à voir avec la psychiatrie, la psychologie et les pratiques institutionnelles. Ainsi, au début surtout, le livre s'inscrit, comme le dit Robert Castel, dans un « registre non pratique », conformément à la recherche épistémologique de l'époque.¹⁵ Ce n'est que plus tard, en 1968, qu'il sera vu comme le porte-parole des positions antipsychiatriques et sévèrement attaqué par la psychiatrie officielle française, selon les modalités auxquelles nous avons fait allusion.

En Angleterre tout est différent : le livre commence à se diffuser, à plaire et à être « utilisé » dans cette communauté de psychiatres et psychanalystes où Ronald Laing et David Cooper, entre autres, développent une pensée gauchiste, fortement opposée à la psychiatrie classique, qui donne lieu à des expériences alternatives comme la gestion du *Pavillon 21*, qui avait commencé en 1962

¹² *Ibid.*, p. 147.

¹³ Foucault confie à Paul Mauriac lors de la seconde édition : « Si j'avais à récrire ce livre aujourd'hui, j'y mettrais moins de rhétorique » (*Ibid.*, p. 147).

¹⁴ L'œuvre paraît en effet dans la collection dirigée par Ronald Laing, *Studies in existentialism and phenomenology*, avec une préface de David Cooper (*Cf. ibid.*, p. 148).

¹⁵ *Ibid.*, p. 149.

dans un hôpital psychiatrique londonien ou la création des *households*, centres d'accueil hors des asiles, dont la *Kingsley Hall* qui avait accueilli Mary Barnes (dont Foucault reprend l'histoire dans son cours de 1973). L'antipsychiatrie anglaise réfute la science traditionnelle, lui attribuant une pratique violente sur la folie – au sein d'une idéologie plus généralisée et plus répressive exercée par la société, la famille et d'autres institutions – à laquelle il faut opposer une dialectique libératrice, défendant une idée selon laquelle la schizophrénie est un voyage créatif et purificateur, qu'il faut dérober en tout cas à la médicalisation et rendre à sa vraie nature d'expérience sublime.

Le livre de Foucault devient pour Laing, Cooper, Esterson et tous ceux qui se reconnaissent dans ce mouvement, un outil extraordinaire qui permet d'étayer des expériences encore à un stade embryonnaire (« Ces gens-là ont, bien sûr, développé leur mouvement à partir de leurs propres idées et de leurs propres expériences de psychiatres, mais ils ont vu dans le livre que j'avais écrit une espèce de justification historique »). On attribue au texte, non sans exagération, une valeur politique qu'il n'avait manifestement pas au départ (« ils l'ont en quelque sorte réassumé, repris en compte »). On fait même dire à l'auteur ce qu'il n'avait pas l'intention de dire. Foucault comprend que c'est inévitable, que cela appartient à l'incontrôlable destin d'un livre et à la définition vague – sur laquelle il s'interroge ces années-là – de ce qu'est un auteur.¹⁶ La lecture d'une œuvre n'est pas uniquement faite de critiques mais aussi d'engouements inconditionnés, excessifs parfois, donnant lieu à des interprétations qui peuvent détourner complètement les intentions. Il est impossible et illégitime de vouloir stopper une telle prolifération, le texte doit coûte que coûte pouvoir vivre sa vie sans que l'auteur exerce sa tyrannie et prescrive sa loi, « sans que celui à qui il est arrivé de le produire, puisse jamais revendiquer le droit d'en être le maître, d'imposer ce qu'il voulait dire, ni de dire ce qu'il devait être ».¹⁷

Mais, dans l'interview de 1971, Foucault dit quelque chose en plus : « ce livre historique est en train d'avoir une sorte d'aboutissement pratique. Alors disons que je suis un peu jaloux et que maintenant je voudrais bien faire les choses moi-même ».¹⁸ Voilà la preuve de son rapport avec l'antipsychiatrie, ô combien changeant et controversé, tantôt fait de distance tantôt de proximité, toujours sous-tendu, en tout cas, par une curiosité subtile, si ce n'est, par une fascination très forte qui va même jusqu'à la jalousie.¹⁹ Foucault se sent court-circuité par les luttes antipsychiatriques, comme si ses idées avaient servi de détonateur théorique et avaient fait exploser les pratiques,

¹⁶ Cf. M. Foucault, « Qu'est-ce qu'un auteur ? », dans *Dits et écrits*, n° 69, tome 1, p. 789-821.

¹⁷ M. Foucault, *Histoire de la folie [...]*, p. 10. Ces paroles sont intéressantes. Elles se trouvent dans la préface de l'édition de 1972, qui remplace celle de 1961, dans laquelle Foucault affirme que « la série des événements auxquels il [le livre] appartient et qui sont sa vraie loi, est loin d'être close » (*Ibid.*, p. 10).

¹⁸ M. Foucault, « Un problème m'intéresse depuis longtemps, [...] », dans *Dits et écrits*, n° 95, tome 2, p. 209.

¹⁹ D'après Eribon : « Foucault va assumer la captation dont son livre est l'objet. Il va se rapprocher des mouvements antipsychiatriques après 1968, parfois les côtoyer. Même s'il a souvent été agacé par l'infantilisme de certains de leurs représentants les plus extrémistes » (D. Eribon, *Michel Foucault [...]*, p. 151). En ce qui concerne l'affirmation d'une singulière jalousie intellectuelle, cf. P. Di Vittorio, *Foucault e Basaglia [...]*.

produisant un effet politique inespéré, qu'il n'avait cependant pas prévu, et qui le voit protagoniste en première ligne. Son engagement militant, nous l'avons dit, advient quelques années plus tard et ailleurs, au début des années soixante-dix, sur le problème des prisons. Somme toute, tout se passe comme si dans cette interview, Foucault accusait le coup et était amené, face aux nouvelles pratiques, à réfléchir sur son intérêt théorique pour la folie.

Mais il subsiste quelques perplexités de fond. Il ne partage pas du tout, par exemple, la thèse centrale de l'antipsychiatrie, l'idée d'un pouvoir répressif qui écrase la soi-disant liberté de la folie. Certes, il s'agit d'une image qui fascine et qui fait des adeptes, mais elle ne rend pas compte de la complexité du fonctionnement spécifique du pouvoir psychiatrique auquel Foucault consacre justement son cours de 1973. Ainsi, déclare-t-il à ce propos, quelques années plus tard : « Quand j'ai écrit *l'Histoire de la folie*, je me servais au moins implicitement de cette notion de répression. Je crois bien que je supposais alors une espèce de folie vive, volubile et anxieuse que la mécanique du pouvoir et de la psychiatrie seraient arrivée à réprimer et à réduire au silence. Or il me semble que la notion de répression est tout à fait inadéquate pour rendre compte de ce qu'il y a justement de producteur dans le pouvoir. Quand on définit les effets de pouvoir par la répression, on se donne une conception purement juridique de ce même pouvoir ; on identifie le pouvoir à une loi qui dit non ; il aurait surtout la puissance de l'interdit. Or je crois que c'est là une conception toute négative, étroite, squelettique du pouvoir qui a été curieusement partagée. Si le pouvoir n'était jamais que répressif, s'il ne faisait jamais rien d'autre que de dire non, est-ce que vous croyez vraiment qu'on arriverait à lui obéir ? Ce qui fait que le pouvoir tient, qu'on l'accepte, mais c'est tout simplement qu'il ne pèse pas seulement comme une puissance qui dit non, mais qu'en fait il traverse, il produit les choses, il induit du plaisir, il forme du savoir, il produit du discours ; il faut le considérer comme un réseau productif qui passe à travers tout le corps social beaucoup plus que comme une instance négative qui a pour fonction de réprimer ».²⁰

La position de celui qui prétend s'opposer aux stratégies du pouvoir psychiatrique, en n'en combattant que la violence, est suspecte ou pour le moins naïve. L'image d'une lutte qui libérerait des injustices d'une instance répressive finit forcément par reproduire de trop près l'image hagiographique que la psychiatrie a étrangement reproposée comme son mythe fondateur, autrement dit, Pinel qui libère les fous de leurs chaînes. Comme si on pouvait modifier les dynamiques de fonctionnement de ce pouvoir tout simplement en l'épurant de ce qui reste de coercition et de brutalité. Pris dans sa microphysique, dans ses ramifications capillaires, le pouvoir est toujours violent. Mais il est en même temps rationnel : « Le plus dangereux, dans la violence, est sa rationalité. Bien sûr, la violence est en elle-même terrible. Mais la violence trouve son ancrage le

²⁰ M. Foucault, « Entretien avec Michel Foucault », dans *Dits et écrits*, n° 192, tome 3, p. 148-149.

plus profond et tire sa permanence de la forme de rationalité que nous utilisons. On a prétendu que, si nous vivions dans un monde de raison, nous pourrions nous débarrasser de la violence. C'est tout à fait faux. Entre la violence et la rationalité, il n'y a pas d'incompatibilité. Mon problème n'est pas de faire le procès de la raison, mais de déterminer la nature de cette rationalité qui est si compatible avec la violence ».²¹

Dans le monde de la psychiatrie, comme dans celui de la justice, les pratiques qui apparemment refusent la violence, qui sont le fruit d'un honorable progrès de la civilisation, qui se disent rationnelles et amies de l'homme, peuvent cacher d'autres pièges, qu'une simple révolte contre la violence, même si elle est légitime, risque de ne pas voir ou d'occulter. Foucault se préoccupe avant tout de situer la présence spécifique d'une institution violente dans le contexte plus vaste d'une stratégie de pouvoirs et de savoirs, de rechercher les liens qui s'installent entre la forme particulière d'une administration disciplinaire et d'une organisation politique et la forme générale d'une structure sociale et économique et d'une conjoncture culturelle. Cela non pas pour arriver à une conclusion banale – et voilà, le pauvre fou est écrasé par la tyrannie d'une machine répressive organisée à différents niveaux ! – mais pour suggérer une hypothèse contraire qui consiste à dire qu'on ne peut absolument rien savoir de cet individu en dehors de son contact avec le pouvoir. Le pouvoir n'est pas uniquement ce qui anéantit les sujets – comme le soutiennent les antipsychiatres et les sociologues – mais c'est littéralement ce qui les produit. Par conséquent, quand Foucault parle de gestion de l'individu, il ne se réfère pas à un sujet déjà constitué, mais à un sujet en tant qu'effet du pouvoir car le pouvoir est « une procédure d'individualisation ».²² Cette position sera mieux développée les années suivantes à partir de *Surveiller et punir* et *La volonté de savoir* jusqu'à *La vie des hommes infâmes*, où Foucault fera preuve d'un lyrisme fort et bouleversant et sur lequel nous reviendrons plus loin.

Ainsi, si dans l'*Histoire de la folie*, Foucault utilise aussi des notions comme *violence* et *institution*, s'agissant du pouvoir psychiatrique, elles lui semblent désormais inadéquates, des « serrures rouillées »²³ qu'on ne peut plus utiliser. La plupart des analyses antipsychiatriques et psychologiques, qui avaient précédé son livre, continuent quant à elles à les utiliser et n'ont pas l'air de vouloir les abandonner. Le « reproche » que fait donc Foucault à l'antipsychiatrie est justement de vouloir continuer à poser la question de l'histoire de la psychiatrie exclusivement à travers ces notions, dans une perspective « institutionnaliste »²⁴, centrée sur l'institution en tant que lieu où une violence est exercée. La violence est terrible, nous n'en doutons pas. Mais ce n'est pas, aux yeux de

²¹ M. Foucault, « Foucault étudie la raison d'Etat », dans *Dits et écrits*, n° 272, tome 3, p. 803.

²² M. Foucault, *Le pouvoir psychiatrique [...]*, p. 17.

²³ *Ibid.*, p. 15.

²⁴ *Ibid.*, p. 138.

Foucault, le problème principal. Car, en mettant au premier plan la brutalité du pouvoir psychiatrique et l'oppression des droits de l'individu, on finit par masquer la vraie question historique de la psychiatrie, c'est-à-dire le rapport entre la pratique psychiatrique et le discours de la *vérité*. Le psychiatre est chargé d'être le dépositaire de la vérité sur la réalité, « il va être le maître de la réalité [...] celui qui doit donner au réel cette force contraignante par laquelle le réel va pouvoir s'emparer de la folie, la traverser tout entière et la faire disparaître comme folie ». ²⁵ En d'autres termes, le psychiatre fonctionne comme un *facteur d'intensification* du réel, comme l'agent d'un *sur-pouvoir* du réel, qui a pour tâche d'imposer ce réel au fou au nom d'une vérité que l'on fait passer pour vérité médicale établie une fois pour toutes. Foucault dit : « En gros, le pouvoir psychiatrique dit ceci : la question de la vérité ne sera jamais posée entre moi et la folie, pour une raison très simple, c'est que moi, psychiatrie, je suis déjà une science. Et si j'ai le droit, en tant que science, de m'interroger moi-même sur ce que je dis, s'il est vrai que je peux commettre des erreurs, de toute façon, c'est à moi et à moi seul, en tant que science, de décider si ce que je dis est vrai ou de corriger l'erreur commise. Je suis détenteur, sinon de la vérité dans son contenu, du moins de tous les critères de la vérité. Et c'est d'ailleurs en cela, c'est parce que, en tant que savoir scientifique, je détiens ainsi les critères de vérification et de vérité, que je peux m'adjoindre à la réalité et à son pouvoir et imposer à tous ces corps déments et agités le sur-pouvoir que je vais donner à la réalité. Je suis le sur-pouvoir de la réalité dans la mesure où je détiens par moi-même et d'une façon définitive quelque chose qui est la vérité par rapport à la folie ». ²⁶

Il n'y a plus de place, comme au temps de Pinel et du traitement moral, pour une quelconque forme de complicité ou de connivence avec le délire. Il n'y a plus de temps pour juger du caractère véridique de ce que dit le fou. Par principe, sa parole n'a plus aucune crédibilité. Il ne faut pas écouter ses idées mais les corriger car elles sont, par principe, fausses. C'est donc à la psychiatrie de s'atteler pour rétablir immédiatement et définitivement un régime de vérité en imposant le poids immédiat de la réalité asilaire : « L'asile c'est la réalité dans son pouvoir nu, c'est la réalité médicalement intensifiée, c'est l'action médicale, le pouvoir-savoir médical qui n'a pas d'autre fonction que d'être l'agent de la réalité elle-même ». ²⁷ Foucault parle de « tautologie asilaire » ²⁸, la réalité de l'asile renforçant le pouvoir médical et ce dernier renforçant la réalité de l'asile, le tout pour obliger le fou à un parcours de normalisation : « Etre adapté au réel, [...] vouloir sortir de l'état de folie, c'est bien précisément accepter un pouvoir que l'on reconnaît comme insurmontable et renoncer à la toute-puissance de la folie. Cesser d'être fou, c'est accepter d'être obéissant, c'est

²⁵ *Ibid.*, p. 131.

²⁶ *Ibid.*, p. 133-134.

²⁷ *Ibid.*, p. 165.

²⁸ *Ibid.*, p. 165.

pouvoir gagner sa vie. Se reconnaître dans l'identité biographique que l'on vous a formée, c'est cesser de prendre du plaisir à la folie ».²⁹

« *Quant aux hystériques, à ces fameux et à ces chers hystériques...* »³⁰

Si Foucault a l'air de s'intéresser beaucoup à l'action des mouvements antipsychiatriques ce n'est donc pas, bien sûr, pour la façon dont ils entendent la question du pouvoir psychiatrique. Ce dernier se ressent encore d'une certaine phénoménologie, d'un certain freudo-marxisme, qui a choisi comme chevaux de bataille les concepts d' « idéologie » et « répression » ; il se ressent d'une conception purement juridique du pouvoir, fondée sur la souveraineté et sur l'interdiction, sur le droit qui vainc la violence mais qui est tout à fait inadéquat dès lors qu'il s'agit de rendre compte des liens complexes qui se tissent entre force de domination et possibilité de révolte, entre contrôle souple et subordination occulte, entre confession extorquée et révélation libératoire, entre direction de conscience et constitution de soi. *Spirales perpétuelles* du pouvoir et du plaisir, « Plaisir d'exercer un pouvoir qui questionne, surveille, guette, épie, fouille, palpe, met au jour ; et de l'autre côté, plaisir qui s'allume d'avoir à échapper à ce pouvoir, à le fuir, à le tromper ou à le travestir ».³¹ Cette phrase nous amène à une scène fondamentale du cours sur le pouvoir psychiatrique, que Foucault décrit dans la dernière leçon. Il s'agit du défi subtil entre Charcot et ses hystériques devant un groupe d'élèves – parmi lesquels se trouve un jeune Autrichien talentueux –, du lien pervers entre pouvoir et plaisir qui consiste à se poursuivre et se faire prendre, à résister et se laisser aller, à passer de la simulation à la maladie, de la dissimulation de la vérité à son explosion subite. Il s'agit de l'irruption soudaine de la sexualité, méconnue d'abord et minimisée, puis admise à voix basse, exorcisée enfin et ridiculisée. Charcot confie ironiquement à un collègue, lors d'une réception mondaine : « Oh ! l'hystérie, tout le monde sait bien que c'est de sexualité qu'il s'agit ».³² Freud qui assiste à la scène, est stupéfait, presque paralysé. « Mais s'il le sait, pourquoi ne le dit-il pas ? », a-t-il envie de s'exclamer.³³ Il ne prononcera pas la phrase et l'oubliera même pour quelque temps. Mais il s'en souviendra parfaitement quelques années plus tard lorsqu'il construira sa théorie de l'étiologie sexuelle des névroses. C'est ce qui a permis à la médecine d'avoir prise sur la sexualité,

²⁹ *Ibid.*, p. 164-165.

³⁰ *Ibid.*, p. 253.

³¹ M. Foucault, *La volonté de savoir* [...], p. 62.

³² M. Foucault, *Le pouvoir psychiatrique* [...], p. 323.

³³ *Ibid.*, p. 323.

soupire Foucault, en se référant aux hystériques, « pour leur plus grand plaisir, mais sans doute pour notre plus grand malheur ». ³⁴

Le plaisir des hystériques, ces fameux et chers hystériques qui sont, comme les appelle Foucault, les « vrais militants de l'antipsychiatrie » ³⁵ car ils ont été les premiers capables d'ouvrir une brèche pour pouvoir fuir la vérité en vigueur dans les hôpitaux psychiatriques. Ils représentent de ce fait la première défense contre le diagnostic de *démence*, contre une classification de la folie entendue comme perte de capacité et comme appauvrissement de l'esprit, bref, contre une folie réduite à une réalité imposée par le pouvoir psychiatrique, celle d'un malade sans symptômes, sans crise, sans violence, totalement assujéti par la discipline asilaire, non seulement pour la docilité de son comportement mais également pour l'absence de spécificité de sa manifestation pathologique. Il s'agit d'un pauvre fou, tout bêtement, tout simplement ... c'est tout ! Toute sa réalité est là, dans l'asile que l'on a construit pour lui et où va s'accomplir son destin. Les hystériques ont tenu tête au sur-pouvoir psychiatrique en exaspérant l'ensemble de leurs symptômes et en exhibant, avec une magnificence inouïe, le spectacle de leur maladie. Mais pour Foucault il ne s'est pas agi de maladie : «ça a été un phénomène de lutte, et ça n'a pas été un phénomène pathologique». ³⁶

« Les fous ont effectivement répondu » au pouvoir psychiatrique, ³⁷ en *simulant la folie à l'intérieur de la folie* : c'est « la manière dont un vrai symptôme est une certaine de manière de mentir, la manière dont un faux symptôme est une manière d'être vraiment malade ». ³⁸ C'est ainsi que s'est constitué un front de résistance au pouvoir psychiatrique, sa *face militante*, «la manière insidieuse pour les fous de poser de force la question la vérité à un pouvoir psychiatrique qui ne voulait leur imposer que la réalité ». ³⁹ Pourrait-on donc, alors, concevoir une histoire de la psychiatrie qui, au lieu de tourner autour du psychiatre et de son savoir, tournerait autour des fous ? sans doute, mais cela serait difficile à partir des hystériques car leur front de résistance s'est appuyé sur l'*offrande du corps* et c'est justement à travers leur corps qu'ils ont, inconsciemment, donné à la médecine l'occasion de se raviver. En essayant de se dérober au pouvoir asilaire, à la dérive diagnostique de la *démence*, à la surmédicalisation de la folie, ils ont fini par *surmédicaliser* leur condition, qui s'apparentait, Charcot l'avait admis, moins à la maladie qu'à la sexualité.

Si l'histoire de l'antipsychiatrie commence quatre-vingts ans avant Laing, Cooper et Basaglia – «lorsqu'on eut le soupçon, bientôt la certitude, que Charcot produisait effectivement la

³⁴ *Ibid.*, p. 325.

³⁵ *Ibid.*, p. 253.

³⁶ *Ibid.*, p. 136.

³⁷ *Ibid.*, p. 135.

³⁸ *Ibid.*, p. 135.

³⁹ *Ibid.*, p. 138.

crise d'hystérie qu'il décrivait »⁴⁰ – on peut dire qu'elle commence dans l'ambiguïté : ambiguïté de Charcot, le maître de la folie, qui, en tentant de la soumettre au pouvoir définitif et indiscutable de la psychiatrie, finit par compromettre ce même pouvoir en provoquant le soupçon de la contagion et de l'artifice ; ambiguïté également des hystériques qui, en essayant de se soustraire à ce pouvoir, lui donnent la possibilité de renaître sous d'autres formes. Voilà pourquoi le regard de Freud sur cette scène n'est pas innocent. Foucault saisit pleinement, à l'heure où triomphe la psychanalyse, qu'il n'est pas question uniquement, comme il l'avait écrit dans *l'Histoire de la folie*, de transformer et d'adopter les pouvoirs du personnage médical à son apothéose, autrement dit sa parure de probité morale, de sagesse passant avant le savoir, voire ses vertus thaumaturgiques qu'un statut d'omnipotence presque divin lui conférerait.⁴¹ La psychanalyse n'aurait pas repris tout simplement et exploité ce rôle, elle aurait au contraire permis à la psychiatrie de se refonder en tant que vérité médicale en orientant sa recherche vers un nouveau sujet d'enquête, la sexualité. C'est là, pour Foucault, « notre plus grand malheur ».⁴²

Bon génie et mauvais génie de Freud, qui a réussi « à nous soumettre à cette austère monarchie du sexe, au point de nous vouer à la tâche indéfinie de forcer son secret et d'extorquer à cette ombre les aveux les plus vrais. Ironie de ce dispositif : il nous fait croire qu'il y va de notre "libération" »⁴³. Croire que nous accomplissons une libération n'est que pure illusion. On ne se libère pas de la psychiatrie – en combattant la violence, l'institution, le modèle familial –, ni de la répression de la vie sexuelle – contre les carcans de la société et de la morale : dire oui au sexe ne signifie pas dire non au pouvoir. Mais la libération est un processus long et difficile. C'est une lutte particulière contre la pathologisation du quotidien, contre la diffusion d'une vérité médicale ayant prise sur tout le discours. Pour la psychiatrie, c'est l'extension de la catégorie de la maladie en dehors de l'institution asilaire qui inquiète Foucault : « Le rôle répressif de l'hôpital psychiatrique est connu : on y boucle les gens et on les livre à une thérapeutique – chimique ou psychologique – sur laquelle ils n'ont aucune prise, ou à une non-thérapeutique qui est la camisole de force. Mais la psychiatrie pousse des ramifications bien plus loin, qu'on retrouve chez les assistantes sociales, les orienteurs professionnels, les psychologues scolaires, chez les médecins qui font de la psychiatrie de secteur – toute cette psychiatrie de la vie quotidienne qui constitue une sorte de tiers ordre de la répression et de la police. Cette infiltration s'étend dans nos sociétés, sans compter l'influence des psychiatres de presse qui répandent leurs conseils ».⁴⁴ Il y a donc non seulement la lutte contre

⁴⁰ *Ibid.*, p. 347.

⁴¹ Cf. M. Foucault, *Histoire de la folie [...]*, p. 623-632.

⁴² M. Foucault, *Le pouvoir psychiatrique [...]*, p. 325.

⁴³ M. Foucault, *La volonté de savoir [...]*, p. 211. Sur ce point cf. aussi J. Derrida, « "Être juste avec Freud" [...] », dans É. Roudinesco (dir.), *Penser la folie [...]*, p. 139-195.

⁴⁴ M. Foucault, « Par-delà le bien et le mal », dans *Dits et écrits*, n° 98, tome 2, p. 232.

l'institution psychiatrique mais aussi la reconnaissance de ses tentacules dans la structure de notre société, la dissémination de ce que Foucault appelle « la fonction-Psy, c'est-à-dire la fonction psychiatrique, psychopathologique, psychosociologique, psychocriminologique, psychanalytique, etc.... », tout cela se référant non seulement au discours, mais à l'institution, à l'individu psychologique lui-même ».⁴⁵

Cette migration du pouvoir psychiatrique vers d'autres disciplines, cette diffusion dans la vie de tous les jours d'une fonction psychologique représente un danger que l'antipsychiatrie se doit d'affronter. Elle doit s'efforcer de relativiser la notion de pouvoir répressif en se posant d'autres questions : pourquoi cette notion a-t-elle obtenu un si grand consensus ? Pourquoi est-elle partagée par le plus grand nombre ? Peut-être parce qu'elle offre immédiatement un objectif général de lutte, un pouvoir total contre lequel on peut opposer le bouclier de nos corps ? Comme pour les hystériques, les premiers militants de l'antipsychiatrie, la bataille de celui qui s'oppose, se joue sur l'*offrande du corps*. N'en est-il pas ainsi encore aujourd'hui, à l'époque de la mondialisation, comme vers 1968 ? Et ce « grand ennemi » contre lequel il faut s'immoler, ne risque-t-il pas d'exalter un romantisme de bataille de *résistance* et de falsifier le sens de la question politique ?

Les internés de Gorizia

Il est vraisemblable que la position de Basaglia, et d'une façon plus générale, du mouvement italien de psychiatrie institutionnelle, ait fourni à Foucault de nouveaux points de réflexion. Basaglia, en effet, répète infatigablement à ceux qui ne partagent pas sa lutte qu'« être habitué à avoir en face de soi un ennemi bien défini, mais qui n'en est pas moins générique et global, contre lequel on peut lutter (le système social, le capitalisme) entrave le repérage de ce contre quoi on lutte ».⁴⁶ L'action doit être quotidienne et spécifique et le passage à une politique générale ne peut se réaliser que dans le domaine particulier qui est le nôtre. C'est à partir de là qu'il invite tous ceux qui participent aux pratiques de désinstitutionnalisation à surmonter « cette frustration qui intervient dès lors que le "travail dans un hôpital psychiatrique en transformation n'est en fait pas aussi révolutionnaire" que ce que permettent d'accepter un besoin de pureté totale et une aspiration à la lutte globale ».⁴⁷

⁴⁵ M. Foucault, *Le pouvoir psychiatrique [...]*, p. 86. Cf. aussi F. Castel, R. Castel, A. Lovell, *La société psychiatrique avancée*, sur le « mythe de la désinstitutionnalisation » en référence à une société psychiatrique avancée qui serait l'expression d'une société libérale avancée.

⁴⁶ F. Basaglia, F. Ongaro Basaglia (dir.), *Crimini di pace [...]*, p. 67.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 67.

Autrement dit, dans les années soixante déjà, à Gorizia puis à Trieste, Basaglia comprend qu'il y a une contradiction entre la négation et la gestion d'un pouvoir institutionnel. Les nouveaux professionnels, revenus des révoltes estudiantines, ont souvent tendance à ne privilégier qu'un seul des deux pôles de cette contradiction, la négation, omettant de considérer qu'elle est déjà prise dans une organisation de pouvoir et dans une idéologie de savoir dont il faut absolument tenir compte. Dire non et se cacher derrière cette négation pour ne pas se compromettre dans la gestion quotidienne de l'institution totale, n'est pas suffisant. De même qu'il n'est pas suffisant de promouvoir une libération générale de la folie sans que l'on s'interroge sur les règles quotidiennes de fonctionnement de la machine psychiatrique. C'est l'un des points de désaccord, pour Basaglia comme pour Foucault, avec l'antipsychiatrie anglaise qui s'appuie sur des positions libertaires, parfois velléitaires et stérilement antiscientifiques, et qui sortent de la contradiction institutionnelle alors qu'elles devraient être au centre de sa dialectique, d'autant plus qu'elles n'arrivent, au bout de compte, à influencer concrètement ni les pratiques spécifiques ni les politiques générales de la psychiatrie.

La position italienne ne peut donc pas être aussi facilement homologuée à d'autres expériences antipsychiatriques et ce n'est d'ailleurs pas un hasard si Foucault répond, lorsqu'on lui demande s'il serait possible d'étendre aux hôpitaux psychiatriques de France l'expérience qui était née avec le GIP, que l'on essaie d'intervenir «avec des méthodes semblables à celles qui sont utilisées pour les prisons : une sorte d'enquête combat réalisée, au moins en partie, par ceux-mêmes sur qui porte l'enquête».⁴⁸ Et d'ajouter que ce qui le préoccupe continuellement c'est surtout la psychiatrisation de la vie quotidienne en dehors de l'espace asilaire et que ce sont avant tout les psychiatres qui doivent assumer l'acte de dénonciation de la situation à l'intérieur des asiles car ils y ont accès. Il n'y voit pas forcément un avantage étant donné que la lutte devrait être menée par les patients. Mais «à la différence des révoltes des prisonniers, le refus de l'hôpital par le malade aura sans doute beaucoup plus de mal à s'affirmer comme un refus collectif et politique. Le problème est de savoir si des malades soumis à la ségrégation de l'asile peuvent se dresser contre l'institution et finalement dénoncer le partage même qui les a désignés et exclus comme malades mentaux ».⁴⁹ Les patients psychiatriques n'ont sans doute pas les mêmes possibilités que les détenus, ainsi, leur lutte apparaît-elle plus difficile.

Certains ont néanmoins essayé. D'après Foucault : « Le psychiatre Basaglia a tenté en Italie des expériences de ce genre : il réunissait des malades, des médecins et le personnel hospitalier. Il ne s'agissait pas de refaire un socio-drame durant lequel chacun aurait sorti ses fantasmes et rejoué la scène primitive, mais bien de poser cette question : les victimes de l'asile entameront-elles une

⁴⁸ M. Foucault, « Par-delà le bien et le mal », dans *Dits et écrits*, n° 98, tome 2, p. 233.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 233.

lutte politique contre la structure sociale qui les dénonce comme fous ». ⁵⁰ Cette interview date de 1971, nous l'avons dit, et il est tout à fait probable que Foucault ait lu *L'institution en négation* qui venait d'être traduit en France. Il a sans aucun doute saisi la différence entre l'expérience de Basaglia et les autres, celles de Laing par exemple, de Cooper ou de Szasz, sans parler des expériences françaises, surtout dans *l'intentionnalité d'être ensemble* : les réunions, les assemblées de Gorizia dont le but, à l'origine, n'est pas thérapeutique (« refaire un socio-drame ») mais politique. Ou disons à la limite qu'il est thérapeutique parce qu'il est politique. Pour Basaglia, les assemblées doivent être entendues en effet « comme une occasion où les membres de la communauté peuvent se retrouver et se confronter : c'est là leur unique signification. Le fait que les malades aient un statut social, un rôle différent de celui des infirmiers et des médecins, donne l'occasion d'un moment d'échange et de contestation dans les assemblées. C'est à travers cette contestation que chacun s'explique sa propre situation. Les malades voient dans les médecins et les infirmiers des personnes « libres », auxquelles ils contestent le rôle de pouvoir qu'ils jouent dans l'institution. Ainsi, ils analysent, face à un pouvoir qui les exclut, leur condition d'exclus ». ⁵¹

Les assemblées de Gorizia ont ce premier objectif : contester et faire en sorte que le discours produit se déplace du psychiatre à l'interné. On fait de la thérapie à partir du moment où on laisse la place à la voix des internés, à ceux surtout qui ne sont pas d'accord, car il faut leur redonner la possibilité d'exprimer encore cette *agressivité* qui est leur seule ressource contre l'anéantissement institutionnel. C'est pour cela que « ceux qui participèrent à cette première communauté furent choisis parmi ceux qui [...] s'étaient montrés les *moins adaptables* et donc *qui possédaient encore une bonne dose d'agressivité sur laquelle on aurait dû parier* ». ⁵² Nous avons là un renversement total de la clinique et du rôle que l'organisation sociale attribue au médecin : miser sur l'agressivité, sur la « force de la folie » – qui historiquement a toujours été l'objectif de l'action répressive de la psychiatrie –, ⁵³ non pas pour l'étouffer mais pour permettre à l'interné, à travers elle, de retrouver sa subjectivité dans une action de résistance à la rationalisation scientifique qui l'invalide. Jouer sur l'agressivité de l'interné est le seul moyen de mettre en place « une vraie relation [...] un rapport de tension réciproque qui, tout seul, peut être capable – actuellement – de rompre les rapports autoritaires et paternalistes qui étaient la cause, encore jusqu'à hier, de l'institutionnalisation » ⁵⁴ ; il

⁵⁰ *Ibid.*, p. 233.

⁵¹ F. Basaglia, *L'istituzione negata* [...], p. 30-31.

⁵² F. Basaglia, « La comunità terapeutica come base [...] », dans *Scritti*, tome 1, p. 278.

⁵³ Foucault dit : « De sorte que, si tel est bien l'objectif de la tactique asilaire, si c'est bien ça l'adversaire de cette tactique : la grande force déchaînée de la folie, eh bien, que peut être la guérison, sinon la soumission de cette force ? » (*Le pouvoir psychiatrique* [...], p. 10).

⁵⁴ F. Basaglia, « La distruzione dell'ospedale psichiatrico [...] », dans *Scritti*, tome 1, p. 257.

s'agit du seul moyen permettant d'annuler « tout sentiment de reconnaissance et de dévouement, on peut commencer un rapport d'égal à égal, le seul qui permette d'affronter le malade mental ».⁵⁵

Par conséquent, il y a, au centre de ces expériences, une prise de conscience de la valeur qu'il faut attribuer aux pratiques résistantes de l'interné contre le système de production du discours qui est, depuis toujours, en vigueur dans l'asile. Voilà pourquoi l'expérience de Gorizia est importante, pour cette capacité qu'elle a de prouver qu'il est possible de contester le pouvoir psychiatrique différemment de ce que les hystériques ont fait. Si ces derniers se sont dérochés au destin invalidant de la psychiatrie asilaire, en livrant leur corps cependant à une diagnose médicale, les internés de Gorizia, quant à eux, mettent en crise y compris cette médicalisation de leur condition d'exclus. L'étiquette de la maladie est la production d'une « vérité » scientifique qui vise à les discriminer et à les assujettir. C'est pour cette raison qu'il faut la refuser.

Dans ce sens, le *résumé* du *Pouvoir psychiatrique* propose de nombreuses idées que Foucault n'a visiblement pas eu le temps de développer pendant son cours. Il focalise son attention sur l'action des mouvements antipsychiatriques et est, semble-t-il, plus indulgent à leur égard par rapport à la première leçon du séminaire ; il passe en effet sur un certain nombre d'aspects comme la « dialectique de libération » et l'utilisation de la notion de pouvoir répressif, qu'il juge, à juste titre, illusoire. Ce sont plutôt les projets qui intéressent Foucault – celui de Basaglia, cette fois, mais aussi ceux de Szasz, Laing et Cooper – qui entendent bouleverser les rapports de pouvoir fondés sur « le droit absolu de la non-folie sur la folie ».⁵⁶ Ce droit est exercé par le médecin au nom d'une compétence, d'un bon sens, d'une soi-disant normalité dont le but est de produire une vérité connaissable de la maladie. Ce bouleversement ne peut se limiter à une *dépsychiatriation* – comme pour la psychanalyse et la psychopharmacologie –, c'est-à-dire à un simple déplacement vers une zone où les rapports peuvent fonctionner avec une plus grande efficacité, sans violence apparente et sans les imprudences et la naïveté de Charcot. Il doit progresser, au contraire, jusqu'à une démedicalisation de la folie, jusqu'à une séparation des comportements des personnes, de leurs souffrances et de leurs désirs, d'avec le statut et l'explication d'ordre médical qui leur ont été attribués. Autrement dit, il faut affranchir la folie de cette forme particulière de pouvoir/savoir qu'est la connaissance, qu'elle soit psychiatrique, psychanalytique, médicale. « Est-il possible, se demande Foucault, que la production de la vérité de la folie puisse s'effectuer dans des formes qui ne sont pas celles du rapport de connaissance ? ».⁵⁷ Est-il possible de bouleverser totalement ces rapports « donnant à l'individu la tâche et le droit de mener sa folie à bout, de la mener jusqu'au bout, dans une expérience à laquelle les autres peuvent contribuer, mais jamais au nom d'un pouvoir qui leur

⁵⁵ F. Basaglia, « Potere e istituzionalizzazione [...] », dans *Scritti*, tome 1, p. 293.

⁵⁶ M. Foucault, *Le pouvoir psychiatrique [...]*, p. 350.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 351.

serait conféré par leur raison ou leur normalité ». ⁵⁸ Une autre expérience de la folie est-elle possible ? Et est-il possible de faire valoir la force de cette expérience contre le poids des rapports de connaissance, la *vie* contre le savoir/pouvoir ?

Les hommes infâmes

En janvier 1976, alors qu'il inaugure le cours « *Il faut défendre la société* », au Collège de France, Foucault propose une sorte de compte rendu des recherches qu'il a menées ces années-là et annonce, un peu par surprise, qu'il en a assez et qu'il voudrait y mettre un terme, sans vraiment savoir, toutefois, ce que peut signifier abandonner quelque chose qui l'a aussi profondément impliqué. Il n'est pas satisfait car ces recherches sont fragmentaires, dispersées, répétitives « fort voisines les unes des autres, sans arriver à former un ensemble cohérent ni une continuité ». ⁵⁹ Il admet néanmoins qu'il s'agit dans le fond de « pistes à suivre, peu important où elles allaient ; il importait même que cela n'aille nulle part, en tout cas pas dans une direction déterminée à l'avance ». ⁶⁰ Foucault – en se réservant toutefois le droit de les développer ailleurs et sous d'autres formes – fournit ainsi des pistes, des lignes générales à son public, pour qu'il puisse les continuer.

Ce faisant, Foucault n'entend pas déprécier le travail qui a été fait jusque-là. Il veut montrer, au contraire, que cette condition de « précarité » des recherches peut être une valeur, dans le sens où elle peut empêcher leur soudaine solidification dans un langage codifié, dans une théorie toute faite. Un premier pas consiste donc à reconnaître le caractère provisoire des résultats obtenus, leur réversibilité et, aussi, en dernière instance, l'éventualité que le pouvoir puisse les instrumentaliser et les neutraliser. On avance sur un terrain friable, sur lequel les savoirs traditionnels risquent d'achopper et de se briser en mille morceaux, où émerge « l'immense et proliférante criticabilité des choses, des institutions, des discours ». ⁶¹ Une zone de perplexité et d'incertitude, suspendue entre théorie et pratique, une condition précaire et « privilégiée », voire un *moment heureux*, comme l'appellera Basaglia quelques années plus tard, « où l'on pourrait commencer à affronter les problèmes de manière différente ». ⁶² C'est ce que suggèrent des luttes de l'époque, autrement dit, la conjoncture des dix ou quinze dernières années qui s'avère extraordinairement intéressante. On assiste en effet à « une période qui a été caractérisée par ce qu'on pourrait appeler l'efficacité des

⁵⁸ *Ibid.*, p. 351.

⁵⁹ M. Foucault, « *Il faut défendre la société* » [...], p. 5.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 5.

⁶¹ *Ibid.*, p. 7.

⁶² F. Basaglia, « Prefazione », dans E. Venturini (dir.), *Il giardino dei gelsi* [...], p. XII.

offensives dispersées et discontinues ». ⁶³ Encore une fois, Foucault prend l'exemple des luttes antipsychiatriques pour marquer la nouveauté et la force des discours critiques « locaux » en opposition aux sciences soi-disant exactes ou bien aux théories enveloppantes et globales comme le marxisme et la psychanalyse. Les luttes antipsychiatriques sont le prototype d'une *insurrection des savoirs assujettis* qui permet une action concrète de résistance aux dynamiques du pouvoir disciplinaire : « Par "savoirs assujettis", j'entends également toute une série de savoirs qui se trouvaient disqualifiés comme savoirs non conceptuels, comme savoirs insuffisamment élaborés : savoirs naïfs, savoirs hiérarchiquement inférieurs, savoirs en dessous du niveau de la connaissance ou de la scientificité requises. Et c'est par la réapparition de ces savoirs d'en dessous, [...] de ces savoirs locaux des gens, de ces savoirs disqualifiés que s'est faite la critique ». ⁶⁴

La recherche actuelle doit amener à une mise au jour d'une généalogie, à la constitution d'un savoir historique des conflits, des luttes, des résistances, à une remémoration de ce savoir disqualifié et marginal que l'on pourrait appeler « le "savoir des gens" (et qui n'est pas du tout un savoir commun, un bon sens, mais au contraire, un savoir particulier, un savoir local, régional, un savoir différentiel, incapable d'unanimité et qui ne doit sa force qu'au tranchant qu'il oppose à tous ceux qui l'entourent) ». ⁶⁵ La généalogie, en tant que tactique des *discursivités* locales, est une antiscience puisqu'elle fait jouer les savoirs historiques périphériques contre le pouvoir centralisateur du discours scientifique et vise à les libérer de son emprise théorique normalisatrice. Par conséquent, il faut déplacer son regard. Si nous analysons le pouvoir dans ses dynamiques fonctionnelles productrices de vérité, nous nous devons d'abandonner la perspective d'en haut – la souveraineté légitime et l'obéissance due – et d'adopter celle d'en bas – la domination arbitraire et l'assujettissement imposé. En d'autres termes, nous devons voir comment fonctionne le pouvoir « à ses extrémités, dans ses derniers linéaments, là où devient il capillaire », ⁶⁶ là où il s'investit dans des pratiques effectives et où il produit des effets réels. Là où matériellement et progressivement il construit les sujets « à partir de la multiplicité des corps, des forces, des énergies, des matières, des désirs, des pensées ». ⁶⁷

C'est alors que nous découvrons, à la périphérie, un effet surprenant : l'individu qui s'oppose au pouvoir, qui résiste, n'est que l'effet principal de ce même pouvoir ou, du moins, l'occasion qui lui permet de se réaliser, de transiter et de persister dans le monde. Néanmoins, si le pouvoir est réellement une procédure d'individualisation ou de construction des sujets, si les rapports de pouvoir, comme l'écrit Foucault, « ne peuvent exister qu'en fonction d'une multiplicité

⁶³ M. Foucault, « *Il faut défendre la société* » [...], p. 6.

⁶⁴ *Ibid.*, p. 8-9.

⁶⁵ *Ibid.*, p. 9.

⁶⁶ *Ibid.*, p. 25.

⁶⁷ *Ibid.*, p. 26.

de points de résistance : ceux-ci jouent, dans les relations de pouvoir, le rôle d'adversaire, de cible, d'appui, de saillie pour une prise »⁶⁸, y a-t-il quelque chose au-delà de la ligne du pouvoir, au-delà de ce que dit et fait le pouvoir ? Autrement dit, quand Foucault parle de « *foyers de résistance* », du moins jusqu'à *La volonté de savoir*, il n'explique pas vraiment si et de quelle manière ils se constituent en dehors du contact avec le pouvoir ; il reste dans le vague sur « leur statut, leur origine, leur genèse ». ⁶⁹ C'est peut-être le point sur lequel il s'interroge le plus pendant les dernières années de sa vie et c'est également la raison pour laquelle il décide de modifier radicalement, après le premier volume, tout le projet de *l'Histoire de la sexualité* : recherche d'une dimension se distinguant du lien inséparable pouvoir/savoir, découverte de la subjectivation comme un « pli » à l'intérieur de la ligne du pouvoir – Deleuze le dira – comme la constitution d'une zone où il est possible de vivre et de penser et qui permet « de résister, de nous dérober, de retourner la vie ou la mort contre le pouvoir ». ⁷⁰ La subjectivation, donc, comme processus de résistance à toute objectivation et qui va au-delà du sujet entendu comme substance, identité ou personne, comme production d'un moyen d'exister, invention d'une vie possible, caractérisation d'un soi à l'intérieur d'un événement. *Style éthique et esthétique.*

C'est à travers cette perspective que Foucault laisse entrevoir une nouvelle figure possible de résistance au pouvoir : une *résistance au-delà du conflit*. Nous la saisissons à travers l'histoire fragmentée des insurrections mineures et dispersées, des résistances « possibles, nécessaires, improbables, spontanées, sauvages, solitaires, concertées, rampantes, violentes, irréconciliables, promptes à la transaction, intéressées, ou sacrificielles ». ⁷¹ C'est l'histoire de vies perdues, parfois de gestes individuels oubliés, de fragments de faits du passé, de récits si brefs et exemplaires qu'ils semblent appartenir moins à la vie qu'à la littérature. *La vie des hommes infâmes*, court écrit de la moitié des années soixante-dix, en porte les traces. Il est le fruit de la longue exploration de Foucault dans les archives d'internement de *l'Hôpital Général* et de la Bastille, un projet qui sera constant à partir de *Histoire de la folie* et qui conduira successivement à une anthologie de *lettres de cachet*. ⁷² Il s'agit de petites histoires foudroyantes et inquiétantes. Celle de Mathurin Milan, par exemple, placé à l'Hôpital de Charenton le 31 août 1707 : « Sa folie a toujours été de se cacher à sa famille, de mener à la campagne une vie obscure, d'avoir des procès, de prêter à usure et à fonds perdu, de promener son pauvre esprit dans des routes inconnues, et de se croire capable des plus grands emplois ». ⁷³ Ou celle de Jean-Antoine Touzard qui a été enfermé au Château de Bicêtre le 21

⁶⁸ M. Foucault, *La volonté de savoir* [...], p. 126.

⁶⁹ G. Deleuze, *Pourparlers*, p. 148.

⁷⁰ *Ibid.*, p. 135.

⁷¹ M. Foucault, *La volonté de savoir* [...], p. 126.

⁷² A. Farges, M. Foucault, *Le désordre des familles* [...].

⁷³ M. Foucault, « La vie des hommes infâmes », dans *Dits et écrits*, n° 198, tome 3, p. 237.

avril 1701 : «Récollet apostat, séditieux, capable des plus grands crimes, sodomite, athée si l'on peut l'être ; c'est un véritable monstre d'abomination qu'il y aurait moins d'inconvénient d'étouffer que de laisser libre ». ⁷⁴

Mais d'où viennent toutes ces vies infâmes ? Qu'en reste-t-il si ce n'est le moment même de leur impact avec le pouvoir, cet instant qui les a réduites en cendre ? Pour Foucault, ces hommes «n'existent plus que par les quelques mots terribles qui étaient destinés à les rendre indignes, pour toujours, de la mémoire des hommes ». ⁷⁵ Voilà encore, dira-t-on, la ligne du pouvoir, l'incapacité de la dépasser, d'aller au-delà de la lutte contre sa force. Non. Cette fois il y a quelque chose en plus. Il y a Foucault qui parle à la première personne, encore plus explicitement qu'il ne l'avait jamais fait auparavant, de son « effroi », de la « vibration » qu'il éprouve dès lors qu'il entre en contact avec ces paroles, qui reviennent soudainement à la surface après des siècles de silence et à l'intérieur desquelles on a décidé du destin d'un homme. «Des vies réelles ont été jouées dans ces quelques phrases ; je ne veux pas dire par là qu'elles y ont été figurées, mais que, de fait, leur liberté, leur malheur, leur mort souvent, leur destin en tout cas y ont été, pour une part au moins, décidés. Ces discours ont réellement croisé des vies ; ces existences ont été effectivement risquées et perdues dans ces mots ». ⁷⁶ C'est Foucault lui-même qui est là, face à ces histoires, troublé que «du choc de ces mots et de ces vies naisse pour nous encore un certain effet mêlé de beauté et d'effroi ». ⁷⁷ Lui qui devrait être habitué aux lettres de cachet, aux rapports de police, aux ordres du roi, bizarrement, s'étonne. Des années après *l'Histoire de la folie*, *Pierre Rivière*, *Le Pouvoir psychiatrique*, *Les anormaux*, la rencontre avec les vies fossilisées dans les archives le secoue encore. «Ce n'est point un livre d'histoire. Le choix qu'on y trouvera n'a pas eu de règle plus importante que mon goût, mon plaisir, une émotion, le rire, la surprise, un certain effroi ou quelque autre sentiment, dont j'aurai du mal peut-être à justifier l'intensité maintenant qu'est passé le premier moment de la découverte. [...] Je serais embarrassé de dire ce qu'au juste j'ai éprouvé lorsque j'ai lu ces fragments et bien d'autres qui leur étaient semblables. Sans doute l'une de ces impressions dont on dit qu'elles sont "physiques" comme s'il pouvait y en avoir d'autres. Et j'avoue que ces "nouvelles", surgissant soudain à travers deux siècles et demi de silence, ont secoué en moi plus de fibres que ce qu'on appelle d'ordinaire la littérature [...] ». ⁷⁸

Pourquoi ces récits – qui n'appartiennent ni à l'histoire ni à la littérature – troublent-ils autant Foucault ? Pourquoi, surtout, exhume-t-il ces affaires séculaires, alors qu'il aurait pu tout simplement continuer à établir la micro-histoire des luttes antipsychiatriques, à raconter les

⁷⁴ *Ibid.*, p. 237-238.

⁷⁵ *Ibid.*, p. 243.

⁷⁶ *Ibid.*, p. 240.

⁷⁷ *Ibid.*, p. 239.

⁷⁸ *Ibid.*, p. 238.

insurrections de son époque ou qui l'ont immédiatement précédé, durant laquelle tout change dans la psychiatrie ? « On pourrait continuer, c'est vrai, et jusqu'à un certain point j'essaierais de continuer, n'était peut-être un certain nombre de changements, et de changements dans la conjoncture ». ⁷⁹ La bataille au front a changé de physionomie, peut-être n'y a-t-il plus le même « rapport de force qui nous permettrait de faire valoir, en quelque sorte à l'état vif et hors de tout assujettissement, ces savoir désensablés ». ⁸⁰ Peut-être courons-nous le risque que ces savoirs soient récupérés à l'enseigne d'un projet unitaire, d'un savoir fort. Et si cela ne s'est pas encore vérifié – nous sommes en 1976 – depuis qu'ont commencé l'antipsychiatrie et la généalogie des luttes antipsychiatriques, si aucun professionnel ne s'est encore soulevé pour montrer que les généalogies étaient « fausses, mal élaborées, mal articulées, mal fondées », ⁸¹ si les théories unitaires opposent encore à ces généalogies un « silence prudent », ce n'est sûrement pas, aux yeux de Foucault, parce qu'on a définitivement gagné la bataille. Le silence de l'adversaire n'est pas toujours le signe de sa défaite mais « peut être, tout aussi bien, le signe qu'on ne lui fait pas peur du tout ». ⁸²

Bien entendu, il est superflu de souligner combien son intuition est extraordinaire ; il suffit d'observer avec quelle rapidité les luttes antipsychiatriques ont été neutralisées par le savoir/pouvoir de la psychiatrie des années qui ont suivi. Foucault a compris avant tout le monde que les *vieilles* figures de résistance au pouvoir ne sont plus à même d'expliquer le changement en cours. L'homme infâme, dans son abjection et son extravagance, est peut-être la nouvelle figure que Foucault placerait dans une généalogie des résistances possibles. Après l'hystérique qui offre son corps à Charcot dans un tumulte de symptômes et de séduction, après l'interné de Gorizia qui résiste par l'insurrection de sa voix, il y a enfin l'homme infâme, sans corps et sans voix, « pure existence verbale » ⁸³ faite uniquement des rares mots que le pouvoir a proférés pour l'anéantir, existence enfermée dans son sarcophage de phrases sans appel, qui ne peut ni nous parler ni nous toucher mais qui pourtant nous scrute du discours abyssal qui l'a embaumée. Son opposition n'est ni symptôme ni révolte, ni séduction ni agressivité, c'est une vie qui persiste, dans ce qu'elle a de plus sourd et de plus obscur, dans les plis du pouvoir qui a tenté de l'oublier à jamais. Sang coagulé dans le cœur éteint du discours, elle est le degré ultime de la résistance, d'une résistance au-delà du conflit avec le pouvoir : anonyme, fortuite, silencieuse. *Anonyme* car ces vies sont sans visage ; nous pouvons nous répéter leurs noms, le court récit de leurs existences ou de leurs gestes scélérats mais elles restent des figures impersonnelles car « il est sans doute impossible à jamais de les

⁷⁹ M. Foucault, « *Il faut défendre la société* » [...], p. 12.

⁸⁰ *Ibid.*, p. 12.

⁸¹ *Ibid.*, p. 13.

⁸² *Ibid.*, p. 13.

⁸³ M. Foucault, « La vie des hommes infâmes », dans *Dits et écrits*, n° 198, tome 3, p. 242.

ressaisir en elles-mêmes, telles qu'elles pouvaient être "à l'état libre" ». ⁸⁴ *Fortuite* car leur présence est déterminée par le hasard vertigineux de leur apparition : ce sont des vies éphémères, «rencontrées au hasard des livres et des documents », ⁸⁵ liées à la circonstance fatale des quelques lignes cachées qui les décrivent. *Silencieuse* car leur résistance, faite des quelques mots qui ont survécu, est paradoxalement muette. Leurs gestes ne renvoient aucune voix. Et c'est justement, dirions-nous, dans l'opposition entre une présence tacite et obscure et la lumière de la souveraineté et de la discipline que nous reconnaissons l'exemple extrême de la résistance : se dérober silencieusement à l'emprise du pouvoir.

On pourrait objecter que les patients de Charcot et les malades de Gorizia sont, eux aussi, comme ces vies, sans visages. Certes, mais le décor qui accueille les hystériques et les internés est puissant et suggestif au point de produire d'incommensurables effets : Freud et la psychanalyse, Basaglia et la lutte anti-institutionnelle. Peu importe si leurs visages nous sont connus ou pas, ils font désormais partie d'une histoire plus grande qui, à travers eux, s'est mise en marche. Les vies des hommes infâmes, en revanche, n'ont rien inauguré du tout. Aucune d'entre elles, dans son drame lointain, n'a suscité de réflexion, de révolte. Elles n'ont déclenché aucune science, aucune lutte. Et si les quelques lignes n'étaient pas réapparues, grâce au zèle d'une bureaucratie et d'un explorateur d'archives, nous n'en aurions assurément rien su. Comme si elles n'avaient jamais existé. D'aucuns diront encore qu'aucune d'entre elles n'avait choisi de résister, que peut-être aucune n'avait l'intention de le faire. C'est vrai mais s'il est une seule condition pour laquelle ces vies ont été arrachées à un destin silencieux, elle réside justement dans cette candide ignorance qui nous permet de *rendre à l'actualité* le fonctionnement authentique et sans pitié du pouvoir. Et son point faible surtout : la contingence absolue des histoires, la persécution méticuleuse des procédures, l'asymétrie entre les faits et les conséquences, l'impact dévastateur des accusations et la démesure des punitions, le déséquilibre entre l'insignifiance des existences obscures et la magnificence de la force qui les frappe. Tout cela révèle lamentablement que la vraie nature du pouvoir réside dans son indignité, que la souveraineté, dès lors qu'elle décline son absolu dans le théâtre du quotidien, suit une parabole dérisoire allant de l'infâme au grotesque. ⁸⁶ L'excès de représentation, le langage luxuriant et médiocre, la grandiloquence de la vie ordinaire dans sa «sorte de grandeur effrayante ou pitoyable », ⁸⁷ la rhétorique de la lutte entre une autorité solennelle et la grisaille sans visage de personnages répugnants et coupables, montrent que le pouvoir, dans son emphase, est odieusement ridicule.

⁸⁴ *Ibid.*, p. 241.

⁸⁵ *Ibid.*, p. 237.

⁸⁶ Cf. M. Foucault, *Les anormaux [...]*, p. 12-14.

⁸⁷ M. Foucault, « La vie des hommes infâmes », dans *Dits et écrits*, n° 198, tome 3, p. 240.

Est-ce là, devant ces vies obscures, que naissent la surprise et le trouble de Foucault ? Quand il motive le choix de donner corps à un « grand recueil de l'infamie »,⁸⁸ à partir des lettres de cachet écrites aux XVIIe et XVIIIe siècles, il admet : « J'ai choisi cette période et ce type de textes à cause d'une vieille familiarité. Mais si le goût que j'ai pour eux depuis des années ne s'est pas démenti et si j'y reviens aujourd'hui encore, c'est que j'y soupçonne un commencement »,⁸⁹ décrivant immédiatement après l'effet comique qui naît du travail démesuré du pouvoir lorsqu'il met en discours « l'ordinaire, le détail sans importance, l'obscurité, les journées sans gloire, la vie commune »,⁹⁰ toutes les petites abjections du quotidien. Cet « effet de disparate »,⁹¹ qui naît entre le niveau minimum de l'infamie dévoilée et la démesure de la force déchaînée, entre la l'imperceptible plainte et le verbe cérémonieux, disparaît pour que commence l'ère sombre et sans caprices « de l'Administration, du journalisme et de la science ».⁹² Cette disparition est irréversible. Mais si l'effet comique s'amenuise en même temps que l'étrange fulguration qui l'accompagne, ce n'est pas une raison pour se laisser emporter par la douleur affligeante des vies infâmes ni se laisser plier par l'indignation que pourrait susciter la violence qui s'acharne contre elles. Il y a vraiment la vie d'un homme derrière les quelques lignes archivées qui la condamnent. Mais Foucault ne veut pas écrire pour la sauver. La vibration physique, l'intensité des émotions, la surprise et l'effroi ne veulent pas dire émotion pour le tragique destin de ces existences infâmes. On ne peut « sanctifier » l'homme qui souffre car remarquer l'expérience de sa douleur, comme si elle pouvait représenter une forme de rédemption ou de catharsis, risque de raviver ce même pouvoir qui la provoque. Nous irons jusqu'à dire que c'est comme si Foucault nous suggérait de faire attention à ne pas nous mettre du côté de la victime, bien que le pouvoir qui l'écrase soit des plus abjects. C'est comme s'il nous demandait d'être prudents, car focaliser le regard sur celui qui transgresse et succombe fait partie du mécanisme de cette représentation. Si l'on croit pouvoir voir surgir la vérité au point le plus infime et scandaleux où le pouvoir s'enfonce et vainc, alors, nous n'avons pas compris pleinement ce qu'est une vie contaminée par l'infamie. Une véritable infamie appartient à l'obscurité, à la médiocrité, à la grisaille et à l'ordinaire. Elle ne procure aucune notoriété et elle n'est pas héroïque, elle n'est pas « une fausse infamie, celle dont bénéficient ces hommes d'épouvante ou de scandale qu'ont été Gilles de Rais, Guillery ou Cartouche, Sade et Lacenaire ».⁹³ Elle ne rend pas célèbre, elle ne redonne pas son lustre à une « vie noire » comme celle d'Erostrate dont les yeux sont illuminés par les flammes du temple d'Ephèse. Ce n'est pas l'infamie des anges déchus, des artistes

⁸⁸ *Ibid.*, p. 243.

⁸⁹ *Ibid.*, p. 243-244.

⁹⁰ *Ibid.*, p. 248.

⁹¹ *Ibid.*, p. 249.

⁹² *Ibid.*, p. 250.

⁹³ *Ibid.*, p. 243.

maudits et des monstres sanguinaires. Il s'agit de la vraie infamie, celle des vies anéanties et oubliées, celle de «ces milliards d'existences qui sont destinées à passer sans trace »,⁹⁴ dont on n'aurait rien su si le hasard ne les avait pas mis en contact avec le pouvoir. «Telle est l'infamie stricte, celle qui, n'étant mélangée ni de scandale ambigu ni d'une sourde admiration, ne compose avec aucune sorte de gloire ».⁹⁵

Paradoxalement, c'est cette infamie, tragique et comique à la fois, que Foucault sent devoir protéger car il pourrait la mystifier. Et c'est peut-être pour cela que *La vie des hommes infâmes* est son chef-d'œuvre, «un chef-d'œuvre de comique et de beauté», comme le suggère Gilles Deleuze.⁹⁶ « Chez tous les grands écrivains, on trouve ce niveau d'humour, ou de comique, qui coexiste avec les autres niveaux, non seulement le sérieux, mais même l'atroce. Il y a chez Foucault une universelle drôlerie : non seulement la drôlerie des punitions, qui font les grandes pages comiques de *Surveiller et punir*, mais la drôlerie des choses et celle des mots. Foucault aura beaucoup ri, dans sa vie comme dans ces livres ».⁹⁷ Il n'y a pas seulement le trouble face à ces vies déchirées mais également le rire, celui qui est provoqué par une implication inattendue, par une identification rêvée, par le désir impossible de pouvoir appartenir à l'une de ces existences, par la tentation de disparaître pour réapparaître de façon inattendue. Ou pour ne plus jamais réapparaître.

Voilà l'extrême subjectivation de Foucault, l'esthétique existentielle de ses dernières années, sa forme secrète de résistance dans les plis du pouvoir, sa défense d'une autonomie éthique : un style sobre, un langage limpide et mesuré, un regard attentif et ironique, enfin, la recherche d'une liberté silencieuse, cette façon de se déprendre, éternellement, de lui-même. Deleuze a dit qu'«il y a eu un moment où Foucault supportait mal d'être connu: quoi qu'il dise, on l'attendait, pour le louer ou le critiquer, on n'essayait même pas de comprendre. Comment reconquérir l'inattendu ? L'inattendu c'est une condition de travail. Etre un homme infâme, c'était comme un rêve de Foucault, son rêve comique, son rire à lui : suis-je un homme infâme ? ».⁹⁸

[traduit de l'italien par Pascale Janot]

⁹⁴ *Ibid.*, p. 240.

⁹⁵ *Ibid.*, p. 243.

⁹⁶ G. Deleuze, *Pourparlers*, p. 205-206.

⁹⁷ *Ibid.*, p. 145.

⁹⁸ *Ibid.*, p. 147.